

Amis randonneurs bonjour,

Vous vous apprêtez à vous inscrire à une ou plusieurs randonnées, n'oubliez pas l'ensemble des points pour votre inscription soit validée :

Validation de l'inscription

- Nom, prénom ... certes ... mais aussi à chaque inscription :
- n° de téléphone, mail, nom et coordonnées de la personne à prévenir en cas de problème
- pour les randonnées de plusieurs jours, au moins 10 euros d'arrhes par nuitée (en fonction de la demande du gîte ou refuge)
- Attention à bien vous assurer de votre disponibilité AVANT de vous inscrire. Les annulations, surtout tardives contribuent évidemment à remettre en question l'ensemble du travail de préparation des encadrants :
- organisation des voitures (en plus de faire payer plus de frais aux personnes partantes)
- Cela pose aussi des problèmes dans les refuges : de plus en plus encaissent les arrhes avant la nuitée, certains vont même jusqu'à facturer l'ensemble de la demi-pension.
- Il est prévu que le CAF encaisse les arrhes des adhérents inscrits qui ne viennent pas.

Les niveaux

- ✓ **R1** : randonnée facile, accessible à tous. Aucune difficulté technique particulière. (essentiellement sur chemin, sentier, pouvant comporter des passages hors sentier sans difficulté)
- ✓ **R2** : Randonnée pour bons marcheurs, pouvant comporter de courts passages, peu aisés (pierriers, pentes raides) ou aériens sur ou hors sentier
- ✓ **R3** : Randonnée exigeante réservée à des randonneurs expérimentés au pied sûr, présentant des passages très raides (escalade facile) ou très exposés

Notes

Les dénivelés et/ou le kilométrage, ainsi que le degré éventuel d'exposition au vertige de la randonnée (attention : quelques [ou nombreux] passages vertigineux [ou très vertigineux] sont précisés sur le bulletin dans la rubrique "Description".

Certaines sorties sont spécialement prévues en initiation (I), d'autres pour confirmés (C) et/ou Autonomes (A). N'hésitez pas à contacter l'organisateur si vous avez des hésitations. Une sortie marquée I (initiation) est conduite en

fonction des randonneurs débutant dans l'activité.

Enfin, n'oubliez-pas la REUNION DE PREPARATION. Et prévenez l'organisateur en cas d'impossibilité d'y participer.

Si vous êtes nouvel adhérent et que la réunion de préparation est passée, n'hésitez pas à prendre contact avec l'encadrant pour voir en quelle mesure est possible ou pas.

Voilà, c'est tout pour aujourd'hui :)

BELLES RANDONNEES

L'équipe des encadrants randonnées
avril 2014